

L'insertion des personnes handicapées par le sport

L'accès des personnes en situation de handicap, qu'il soit physique, psychique, mental ou sensoriel, à la pratique sportive et de loisirs est une priorité de la Ville de Mâcon, concrétisée par la nomination d'un Conseiller municipal délégué à cette problématique avec la création en novembre 2008 d'un groupe de travail « handicap, égalité, citoyenneté » ayant pour but de fédérer l'ensemble des institutions traitant de ce sujet pour mener à bien des projets communs d'intégration.

Les associations sportives mâconnaises

Le guide pratique des activités physiques et sportives en direction des personnes en situation de handicap, de la DDJS faisait apparaître **la Ville de Mâcon en pôle position en nombre d'associations accueillant des personnes en situation de handicap.**

La Société des Tireurs Mâconnais fait figure de précurseur puisqu'elle a aménagé en 1974 des rampes d'accès aux pas de tir afin de permettre aux tireurs du Foyer des Villandières de venir s'entraîner.

Le Mâcon Lutte Olympique et la Pétanque Mâconnaise ont, depuis longtemps, noué des partenariats avec les Papillons Blancs et l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM).

Mâcon Escrime a créé en 2007 une section Handisport au sein de son club et d'équiper une de ses douze pistes d'escrime du Complexe des Saugeraies pour les personnes handicapées en fauteuil grâce à l'acquisition d'un système **HANDIFIX**. Un Championnat de niveau régional a été organisé par le club en 2008 réunissant une trentaine de participant.

En 2009-2010, c'est au tour de la **Société des Régates Mâconnaises** handi-aviron de mettre en place une section.

L'Olympique de Mâcon Haltérophilie-Musculation achète en 2010 un banc de développé couché adapté à la pratique des personnes handicapées.

La Compagnie des Archers Mâconnais accueille depuis plusieurs saisons des personnes en situation de handicap mental.

Le Mâcon Judo est également un club qui accueille les personnes en situation de handicap. La plus belle ambassadrice est Sandrine MARTINET-AURIERES, mal voyante et plusieurs fois championne du Monde de judo handisport.

Les équipements sportifs

Dans chaque nouvel équipement sportif, l'accès aux personnes à mobilité réduite est désormais une obligation légale à laquelle la Ville de Mâcon veille tout particulièrement. Ainsi, le Complexe Sportif des Saugeraies, le complexe de Tir à l'arc, la Halle de Champlevert ont été conçus de telle manière que chaque espace soit adapté à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Parallèlement, tous les bâtiments sportifs construits antérieurement sont progressivement mis aux normes au niveau de l'accès aux vestiaires, sanitaires et tribunes. En 2015, le gymnase des 9 Clés et le complexe Fernand Velon subiront des travaux importants d'accessibilité.

Le Parcours PAPA

Le Parcours PAPA est dorénavant complété par des agrès adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite et à handicap visuel. Afin de permettre la pratique des ateliers aux personnes en fauteuil roulant, de petites tailles ou aux personnes ayant des difficultés motrices et de coordination, le parcours a été adapté :

- > adaptation de 9 agrès sur les 15 existants, installation de 2 nouveaux agrès,
- > reprise du panneau d'information générale avec information en braille et installation d'un deuxième panneau,
- > mise en place de panneaux d'information pour chacun des 22 ateliers : positionnement plus bas, caractères plus gros, informations en braille,
- > aménagement d'un deuxième accès au parcours avec mise en place d'une place de stationnement adaptée,
- > travaux de mise en conformité de l'accès existant et du pont, création de sanitaires adaptés.

Le Centre équestre de Mâcon à Chaintré : un équipement exemplaire

Objectifs généraux

- > Faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans le domaine du sport en permettant à ces personnes de pratiquer l'équitation dans un esprit d'autonomie.
- > Traiter tous les types de handicap qu'ils soient physique, mental ou psychique. Favoriser la mixité des publics valides et non valides.
- > Permettre aux personnes handicapées d'être acteur du projet (ex : arbitres)
- > Intégrer le projet Equi Handi de Mâcon dans la démarche globale de la Ville de Mâcon pour l'intégration des personnes handicapées.

Objectifs opérationnels

- > Permettre au club hippique d'accueillir les publics handicapés au quotidien par la rénovation des locaux existants et la création d'équipements spécifiques.
- > Permettre au club hippique d'organiser des compétitions équestres handisport de niveau national et régional.

- > Permettre au club hippique de devenir un centre de formation et de stage pratique pour toute personne souhaitant acquérir les compétences pour l'encadrement des personnes handicapées.

Des équipements adaptés

- > Une sellerie spécifique a été acquise.
- > 2 lèves cavaliers ont été achetés pour installer les cavaliers sur leur cheval. Deux chevaux ont été sélectionnés pour la qualité de leur caractère et la stabilité de leur assise particulièrement adaptées.
- > Tous les cheminements et les locaux, notamment ceux qui viennent d'être construits, sont accessibles aux groupes de personnes à mobilité réduite à qui le centre consacre quatre après-midi par semaine.

L'animation sportive

Un plan de formation pour les éducateurs sportifs est mis en place de la façon suivante :

- > Modules de formation de sensibilisation au handicap mis en place par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du Programme National Sport et Handicap.
- > Brevet Fédéral d'encadrement Equi Handi proposé par la Fédération Française d'Équitation. Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option activités physiques et sportives adaptée.
- > Module A du Certificat de Qualification Handisport, formation théorique générale qui permettra par la suite de suivre le module B comprenant 15 options spécifiques à une discipline sportive ou un domaine d'activités

Le soutien aux athlètes de haut niveau souffrant d'un handicap

À l'instar d'une politique volontariste pour le soutien des athlètes mâconnais de haut niveau valides, la Ville soutient la judokate malvoyante Sandrine Martinet-Aurières. Elle détient un palmarès impressionnant : sept médailles aux Jeux Paralympiques dont une en or et trois en argent, trois titres de Championne du Monde, un titre de Championne d'Europe et douze titres de Championne de France.

L'accueil de structures au Centre équestre

Structures spécialisées

Dans le cadre du groupe de travail « handicap, égalité, citoyenneté » mis en place au mois de novembre 2008, la Ville de Mâcon est soutenue par les structures et associations suivantes :

- > l'Association de défense des malades, invalides et handicapés (AMI 71)
- > Les Papillons Blancs
- > l'Association des Paralysés de France traitant des handicaps moteurs (APF)
- > l'Association Valentin Haüy traitant des handicaps visuels (AVH)
- > le Centre d'Intervention Technique Vie Autonome Mutualiste (CITEVAM)
- > l'Union Nationale des Amis et Familles des Malades Psychiques (UNAFAM)
- > la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH)

Toutes ces organisations de représentation nationale, présentes à l'échelon départemental, ont une forte implication dans les projets locaux.

Fédérations sportives

A l'échelon régional, la Ville de Mâcon a reçu un accueil favorable des institutions suivantes :

- > Ligue de Bourgogne d'Équitation
- > Comité de Bourgogne Handisport
- > Comité de Bourgogne Sport Adapté

Le soutien de ces 3 fédérations permet la mise en place d'une véritable approche globale du sport équestre pratiqué par le public personnes handicapées grâce à un travail en transversalité en particulier au niveau de la pratique pour tout type de publics souffrant de handicap et de la formation des personnes chargées d'encadrer ce public spécifique.

Le Projet d'un Pôle Équi Handi à Mâcon a reçu un écho très favorable auprès de ces organismes par la prise en compte de l'ensemble des handicaps et dans la mesure où le cheval est vecteur de cohésion sociale, notamment pour les handicaps difficilement palpables tels que le handicap psychique et mental.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE